



RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

PRÉ-INSCRIPTION

# PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE

DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER > 30 AVRIL 2023

Les pré-inscriptions de votre enfant pour la rentrée scolaire de septembre 2023 ont lieu auprès du service scolaire du 1<sup>er</sup> février au 30 avril 2023.

Pour remplir cette formalité :

- Retirez le formulaire en mairie ou sur le site de la Ville
- Remplissez-le
- Retournez celui-ci, accompagné des documents requis, en mairie ou par courrier électronique à :

[scolaire@verrieres-le-buisson.fr](mailto:scolaire@verrieres-le-buisson.fr).

Service scolaire

[scolaire@verrieres-le-buisson.fr](mailto:scolaire@verrieres-le-buisson.fr)

01 69 53 78 34

[www.verrieres-le-buisson.fr](http://www.verrieres-le-buisson.fr)

Verrières-le-Buisson



## RENTRÉE SCOLAIRE • 2023-2024

### PRÉ-INSCRIPTIONS

#### LES PRÉ-INSCRIPTIONS CONCERNENT :

- Les enfants **nés en 2020**, entrant en petite section de maternelle,
- Les enfants **nés en 2017**, entrant en cours préparatoire,
- **Les nouveaux arrivants**

#### PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- 1- **Formulaire dûment renseigné**
- 2- **Livret de famille** (pages des parents et des enfants)
- 3- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** (NB : pour les personnes hébergées chez un tiers : une attestation d'hébergement + justificatif de domicile et CNI de l'hébergeant + attestation CAF ou tout autre justificatif au nom du demandeur à l'adresse de l'hébergeant)
- 4- **Photocopie des vaccins**
- 5- **Pour les couples séparés ou divorcés**, une autorisation écrite du parent qui n'effectue pas l'inscription et une copie de la décision (ordonnance, jugement) mentionnant la résidence principale de l'enfant
- 6- **Certificat de radiation** établi par l'ancienne école pour les nouveaux arrivants

#### POUR LES DEMANDES DE DÉROGATION :

- **Date limite de dépôt** des demandes de dérogation avec courrier des parents dûment motivé, le 30 avril 2023.
- Toutes les demandes seront étudiées en **commission en mai 2023**.
- Vous serez informés de la **décision de M. le Maire, par courrier courant juin**.

#### Service scolaire

scolaire@verrieres-le-buisson.fr

01 69 53 78 34

www.verrieres-le-buisson.fr

Verrières-le-Buisson

